**PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE DE**

**LA COOPERATIVE MON CINE**

DU 24 SEPTEMBRE 2020

**Comité**

Présents: Vincent Adatte, Dominique Schmid, Tito Haarpaintner, Philippe Gueissaz,

M Sylvain Fasola, représentant la Municipalité.

Membre du Comité excusé : Stéphane Sigillo.

11 coopérateurs·trices présents.

**Salutations et remerciements**

Le Président Vincent Adatte ouvre la séance à 19.00 et remercie les personnes présentes.

**Point 1 de l’ordre du jour: approbation du PV de la dernière Assemblée générale**

Le PV du 20.03.2019 n’est pas lu, car il était à disposition sur le site Internet du cinéma Royal.

Le PV de l’AG du 20 mars 2019 est approuvé à l’unanimité.

**Point 2 de l’ordre du jour: rapport d’activités de la Coopérative**

Vincent Adatte dresse le rapport suivant :

**Immeuble**

Après la résiliation du bail lié aux locataires de l’un des deux appartements de l’immeuble, la Coopérative Mon Ciné a dû mener quelques travaux engendrant des frais à la charge du propriétaire, ce qui explique en grande partie le déficit plus important de l’exercice 2019. L’Ecole du Zarti’Cirque y loge désormais quelques-un·es de ses étudiant·es, ce qui constitue un gage de pérennité. Pour ce qui est du cinéma proprement dit, Mon Ciné n’a pas dû faire face à de grandes dépenses, ce qui n’a pas empêché l’équipe de bénévoles d’Adeline Stern de mener à bien une myriade de petits travaux d’aménagement et d’entretien, que l’œil averti du cinéphile aura sans doute repérés.

**Comptes**

En ce qui concerne les comptes de l’année 2019, la Coopérative a enregistré un déficit plus marqué (11’135,35 CHF au lieu de 1736,35 CHF pour l’exercice 2018). Ce déficit est dû aux travaux susmentionnés pour un montant de près de 9,000 CHF, mais il a été épongé pour sa plus grande part grâce à la couverture de déficit octroyé par la Municipalité de Sainte-Croix.

Anticipons un brin les comptes de l’exercice 2020 en signalant que la Coopérative s’est vue contrainte de changer en mars dernier le serveur du Royal frappé d’obsolescence. Par la même occasion, nous avons investi dans la pose d’un nouvel écran qui offre un gain de lumière exceptionnel, améliorant de façon notable les conditions de projection pour le public Sainte-Crix. Le montant atteint pour ces deux dépenses est de 15'000 CHF. A ce propos, le Comité a décidé, avec l’accord du Représentant municipal, que ces frais seront couverts à l’interne, préférant ne pas faire appel à la générosité de la population, de manière à garder en réserve cette possibilité de recours au cas où la situation particulière due à la Covid-19 se dégraderait.

**Un brin de patience**

Chaque année, un coopérateur historique est tiré au sort et se voit rembourser sa part de 1000 CHF, à la condition que la Coopérative n’ait pas enregistré un déficit.

Or ce fut le cas en 2019 et la Coopérative n’a donc pas pu rembourser Michel Bornoz que le sort avait désigné… Espérons que ce remboursement sera possible en 2021. Pour information, il reste encore quatre parts à rembourser.

**Avec nos plus vifs remerciements**

Pour terminer, nous tenons au nom de la Coopérative à adresser nos plus vifs remerciements à Adeline et à sa valeureuse équipe. Pour l’exploitation du Royal, l’année 2019 s’est en effet révélée exceptionnelle en termes d’audience, permettant une fidélisation encore accrue de son public, un succès qui est pour beaucoup dans le (très) bon redémarrage du cinéma après la période de semi-confinement.

Notre reconnaissance va aussi à la Municipalité de Sainte-Croix et à l’Association des Ami·es du Royal, dont les soutiens auront été déterminants en 2019, ainsi qu’à toutes les personnes qui contribuent à faire vivre le Royal.

**Point 3 de l’ordre du jour: présentation des comptes et du bilan**

Les comptes ont été préparés par Tito Haarpaintner, Caissier, avec l’aide de Nathalie Clot, Comptable, et de Jean-Michel Brandt, Boursier communal.

**Rapport du caissier**

Tito Haarpaintner présente et commente les comptes – voir document annexé

Le bilan 2019 est de 303’198,65 francs et le compte d’exploitation présente un déficit de 11'135,35 francs

Pas de questions.

**Rapport des vérificatrices de comptes**

Le rapport des vérificatrices est lu par Anne Haarpaintner. Vincent Adatte demande d’approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

**Décharge au caissier**

Les comptes sont approuvés et l’Assemblée donne décharge au caissier à l’unanimité

**Point 4 de l’ordre du jour: élections**

Julien Reymond est démissionnaire. Nous le remercions pour le travail qu’il a fait avec une grande compétence et attention pendant de nombreuses années.

Dominique Schmid avait également annoncé sa démission comme secrétaire, mais accepte de fonctionner comme secrétaire «ad intérim».

Le Comité perd des membres et il est important pour la Coopérative d’en trouver de nouveaux. Un appel est lancé dans ce sens.

Aussi le Comité se présente comme suit :

**Vincent Adatte** comme Président «ad intérim»,

**Tito Haarpaintner** comme Caissier,

**Dominique Schmid** comme Secrétaire «ad intérim»,

**Philippe Gueissaz**, comme membre,

**Stéphane Sigillo** comme membre, responsable du bâtiment,

**Sylvain Fasola**, représentant la Municipalité.

Après cette élection, Vincent Adatte remercie la Municipalité pour son soutien, notamment pour la couverture de déficit de 9'000 francs qui est très précieuse à la Coopérative.

Il remercie également l’Association «Les Amis du Royal» qui apportent leur soutien à l’exploitation, ainsi que les coopérateurs pour leur engagement.

Sylvain Fasola prend la parole pour dire que la Municipalité ainsi que la population sont très attachés au cinéma Royal qui, plus qu’un cinéma, est un lieu culturel indispensable à notre région. Il fait savoir qu’il manque de la relève dans les comités de nombreuses associations, mais qu’il ne faut pas baisser les bras… Il faut au contraire s’engager pour garantir l’avenir de nos associations.

**Vérificatrices des comptes**

Anne Haarpaintner et Christine Daigle restent vérificatrices et sont élues à l’unanimité.

**Point 5 de l’ordre du jour: divers**

Pas de divers, ni de questions.

Vincent Adatte remercie encore Philippe Gueissaz qui a accepté d’être membre du comité une année supplémentaire. Ph. Gueissaz mène discrètement divers travaux ou négociations très utiles pour la Coopérative.

Vincent Adatte clôt la séance à 19h25.

*Sainte-Croix, le 24 septembre 2020*

Vincent Adatte, Président Dominique Schmid, secrétaire

 